

Indianité et politique en Amérique latine

Indianness and politics in Latin America : Andean variations of a continental phenomenon

Virginie Laurent



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/609>

ISBN : 978-2-7351-1565-5

ISSN : 1775-397X

Éditeur

Editions de la maison des sciences de l'homme

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2007

Pagination : 59-76

ISBN : 978-2-200-92396-9

ISSN : 1950-1684

Référence électronique

Virginie Laurent, « Indianité et politique en Amérique latine », *Transcontinentales* [En ligne], 4 | 2007, document 4, mis en ligne le 28 avril 2011, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/609>

Indianité et politique en Amérique latine

Variations andines autour d'un phénomène continental

Virginie Laurent

Comme d'autres régions du monde, l'Amérique latine a été marquée ces dernières décennies par une affirmation des identités – ethniques, régionales, religieuses ou de genre¹. En même temps qu'elles attestent d'une crise du modèle universaliste, la revendication et la reconnaissance de la différence procèdent non seulement d'acteurs longtemps discriminés en raison de leur spécificité, mais aussi de l'appareil légal. Après le *réveil indien* dans les années 1970 puis la multiplication d'organisations destinées à encadrer les demandes des populations indigènes, les États latino-américains s'ouvrent à l'option multiculturelle dans les années 1990². Dans le même temps, les modalités d'action des organisations indigènes prennent une nouvelle direction, avec la projection de l'*indianité* sur la scène électorale. Au nom de traditions – parfois réinventées – ou pour défendre l'interculturalité, les options

1 – Au croisement de plusieurs disciplines, les problématiques identitaires font l'objet d'une abondante production scientifique depuis les années 1970. Au-delà d'approches essentialistes aujourd'hui réfutées, selon lesquelles l'identité reposerait sur des critères objectifs, la subjectivité acquiert une importance centrale. Si l'identité n'existe pas en soi, les phénomènes d'*identification* méritent d'être étudiés dans une perspective situationnelle qui permet d'apprécier leur caractère malléable en fonction des circonstances, des adversaires et des enjeux (voir J.-F. Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996 ; P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires de France, 1995 ; M. Wieviorka, *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*, Paris, La Découverte, 1993).

2 – À l'échelle de l'Amérique latine, la thématique identitaire a beaucoup été abordée à partir de travaux sur l'*indianité* – ou « identité indienne » – et les organisations indiennes, de même que sur l'*indigénisme*, c'est-à-dire les politiques de l'État relatives aux populations indiennes (voir bibliographie). Présente dans plusieurs analyses, l'approche des (nouveaux) mouvements sociaux d'Alain Touraine constitue une référence incontournable pour une réflexion sur la nature et la portée des organisations et/ou des mouvements qui se revendiquent indigènes. Pour autant, elle n'implique pas une vision uniforme du « fait d'être indien » et des demandes émanant de populations indiennes diverses, et elle n'exclut pas une vision critique de stratégies et de discours qui se réclament d'une *unité indienne* (voir V. Laurent, *Comunidades indígenas, espacios políticos y movilización electoral en Colombia, 1990-1998. Motivaciones, campos de acción e impactos*, Bogotá, ICANH-IFÉA, 2005).

Virginie Laurent : Chercheuse pensionnaire à l'Institut français d'études andines (IFÉA), Colombie.

politiques, candidatures et leaders qui se félicitent d'être *indiens* ou de bénéficier de l'appui des populations indigènes se multiplient³.

À l'échelle continentale, Evo Morales est sans conteste la figure emblématique du pari électoral indigène. Le caractère exceptionnel de l'arrivée au pouvoir d'un Indien aymara en Bolivie en janvier 2006 ne doit toutefois pas occulter de nombreuses autres expériences politico-électorales indigènes qui voient le jour du Nord au Sud de l'Amérique latine, non seulement au niveau local mais aussi à l'échelle départementale, provinciale et/ou nationale. À partir de regards croisés dans la zone andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou), je souhaite, dans cet article, m'intéresser au phénomène de cette mobilisation perceptible dans la région. Comment expliquer le poids de la revendication d'une *identité indigène* dans les processus électoraux, dans des environnements à forte ou moins forte population indienne? Sur quoi reposent les programmes politiques qui se revendiquent *indiens*? À qui s'adressent-ils et qui les incarne? Est-il possible de parler de *modes indiens de faire de la politique*? De manière plus générale, que signifie accéder au pouvoir *en tant qu'Indien*?

Afin d'apporter des éléments de réponse à de telles interrogations, je reviendrai sur quelques tentatives d'exercices politiques indiens sur la scène publique, qui pourront rendre compte de possibles avancées mais aussi des limites de la participation électorale⁴. Après une rapide approche du panorama indien dans la mosaïque andine, je me pencherai plus en détail sur les conquêtes récentes de l'indianité : des victoires obtenues sur le plan légal à celles à assurer à l'heure des élections, face à des populations et pour des aspirations indiennes et non indiennes. J'accorderai également une attention particulière à quelques-unes des questions que pose l'apprentissage indigène du pouvoir législatif ou exécutif, notamment en ce qui concerne la légitimité des élus et en termes de « gouvernabilité ».

3 – Lorsque je parle de mobilisation/participation électorale *indienne/indigène*, je me réfère aux candidatures, programmes, stratégies, discours et résultats d'organisations reconnues par les organismes électoraux, qui se revendiquent en tant que telles bien qu'elles rassemblent de nombreux non-Indiens dans leurs rangs, et d'autre part, à quelques personnalités visibles identifiées en tant qu'*Indiens/indigènes* indépendamment des forces politiques auxquelles elles appartiennent.

4 – Les données et réflexions présentées dans ce texte sont le fruit d'un travail mené pour la préparation d'une thèse de sociologie (*Communautés indiennes et espaces politiques en Colombie. Motivations, champs d'action et impacts (1990-1998)*, IHEAL-Paris-III, 2001) puis dans le cadre d'une recherche à l'Institut français d'études andines en Colombie (*Indianité, « jeux » et enjeux politiques. Proposition d'approche comparative en Amérique andine à partir du cas colombien*, 2004-2007). Dans le cas colombien, les exemples cités sont tirés d'une étude de terrain réalisée entre 1994 et 2007. Ceux relatifs à la Bolivie, à l'Équateur et au Pérou reposent principalement sur les travaux d'autres chercheurs (voir bibliographie), au-delà d'informations recueillies lors de missions courtes effectuées dans ces pays en novembre 2005. En aucun cas il ne s'agit de présenter ici des résultats exhaustifs mais, bien plus, de proposer quelques hypothèses de recherche.

Indianité, société, pouvoir : déclinaisons andines⁵

La variété des contextes qui entourent la mobilisation – ou l'absence de mobilisation – électorale indigène en Amérique latine interdit sans aucun doute l'illusion d'une évolution homogène. Divers éléments, qui varient d'un contexte national ou régional à l'autre, sont en effet susceptibles d'influer sur les dynamiques sociales et politiques des populations indigènes : parmi eux, la proportion d'Indiens par rapport au total d'habitants et la perception de l'indianité; le poids de l'État et le contenu du cadre juridico-légal relatif aux populations indiennes; le profil des organisations indigènes et la nature de leurs liens, entre elles et face aux non-Indiens; ou encore l'accès à des charges de représentation au travers d'organisations *explicitement indiennes* ou de *partis non indiens*.

Ainsi, dans un pays comme la Colombie, où la population indienne est estimée à moins de 2 % des habitants, l'indianité a souvent une connotation quelque peu romantique, liée à l'idée d'une certaine « sagesse indigène ». Au Mexique ou au Pérou, pour leur part « plus indiens », elle semble davantage associée au passé, legs de civilisations glorieuses aujourd'hui révolues. Dans d'autres cas encore, lorsqu'elle est majoritaire comme en Bolivie ou au Guatemala, la population indienne représente un important potentiel électoral; en contrepartie, elle peut être considérée comme une menace pour les non-Indiens⁶.

En outre, certains États latino-américains considérés forts ont, dans une mouvance nationale-populiste, mis en place des politiques visant à encadrer les populations indiennes dès les années 1930-1940 – ce fut le cas notamment, au Mexique et au Pérou. D'autres se sont penchés bien plus tard sur le sort des populations indigènes – tel, par exemple, l'État colombien qui, à la fin des années 1980, en est venu à leur octroyer de nombreux hectares de terres, avec l'objectif pragmatique de renforcer sa légitimité dans des zones convoitées par les acteurs armés⁷. De même, s'il est vrai que l'Amérique latine s'est tournée tout entière vers l'option multiculturelle dans la décennie 1990, les droits des populations indiennes ne sont pas identiques partout et pour tous : conquis en matière territoriale, identitaire et/ou électorale,

5 – Pour une vision de la relation indianité, société, pouvoir en Amérique Latine, voir Y. Le Bot, *Violence de la modernité en Amérique latine. Indianité, société et pouvoir*, Paris, Karthala, 1994; pour des études de cas, voir les travaux de l'équipe de recherche « Société, identité, pouvoir en Amérique Latine », ERSIPAL (CREDAL-IIHEAL), www.iheal.univ-paris3.fr.

6 – D'après la Banque mondiale, la population indienne correspondrait à 11 % des habitants au Mexique, entre 25 % et 48 % au Pérou, 39 % au Guatemala et 62 % en Bolivie (www.worldbank.org). Les données avancées pour la Colombie et pour l'Équateur sont quant à elles respectivement tirées de R. Arango et E. Sánchez, *Los pueblos indígenas de Colombia*, Bogotá, Tercer Mundo, DNP, 1998 et J. Massal, *Les mouvements indiens en Équateur*, Paris, Karthala, 2005, p. 14. Il convient toutefois de préciser que les chiffres varient selon les critères retenus lors des recensements (voir V. Gouëset, « Comment définir les catégories ethniques ? », in F. Dureau, V. Gouëset et E. Mesclier, *Géographies de l'Amérique latine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 91-101).

7 – Voir C. Gros, « Colombie : nouvelle politique indigéniste et organisations indiennes », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 96, 1990, p. 115-134; *L'État et les communautés indigènes en Colombie : autonomie et dépendance*, Paris, CNRS - CREDAL - ERSIPAL - IHEAL, *Document de travail*, n° 48, 1990.

seulement symboliques ou plus effectifs, en vigueur sur l'ensemble du territoire national ou réservés aux habitants de quelque État fédéré⁸.

En parallèle, les populations indiennes ont parfois donné vie à des associations d'ampleur nationale comme la Confédération des nationalités et des peuples indigènes d'Équateur (CONAIE), l'Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC) ou la Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie (CSUTCB). D'autres fois, leurs actions se sont concentrées à l'échelle régionale, comme celles de la Confédération indigène de l'orient bolivien (CIDOB) ou de l'Association interethnique du développement de la forêt pruvienne (AIDSESP). Dans certains cas – en Bolivie, en Colombie –, les mobilisations sont parties des hautes terres pour servir de « modèle » aux zones de forêts et de plaines; dans d'autres – en Équateur ou au Pérou –, la direction a été inverse. Tandis que quelques-unes de ces organisations ont privilégié une affirmation culturelle, d'autres se sont ralliées à la lutte des classes, d'autres encore ont visé un équilibre entre ces deux options. Enfin, l'entrée dans la lice électorale a donné lieu à de multiples combinaisons entre autorités et formes politiques – indiennes et non indiennes, considérées *traditionnelles* et circonscrites à l'espace de la communauté ou *modernes* car liées à l'appareil d'État⁹.

Dans l'échantillon andin auquel il est plus spécialement fait référence dans ces lignes, l'Équateur et la Bolivie se distinguent pour être le théâtre d'actions indigènes particulièrement remarquées. Outre l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République bolivienne en décembre 2005, on peut rappeler les soulèvements qui, à plusieurs reprises, ont secoué les villes de Quito (1990, 2000) et La Paz (2003, 2005). Les deux pays ont de plus été témoins de la participation de leaders indigènes dans les hautes sphères du pouvoir. Dès 1993, un autre Aymara – Víctor Hugo Cárdenas – avait accédé à la vice-présidence bolivienne, au nom d'un Mouvement révolutionnaire Tupak Katari de libération et aux côtés d'un représentant de la classe politique dite traditionnelle. De même, en 2003, quatre ministères furent attribués à des dirigeants du Mouvement Pachakutik équatorien sur la base d'une alliance scellée, bien que pour la courte durée de sept mois, entre ce groupement politique revendiqué indien et un Parti Société patriotique (PSP) dirigé par le président de la République, Luís Gutiérrez.

8 – Le cas du Mexique est intéressant à cet égard; au-delà de la reconnaissance du caractère multi-culturel et pluriethnique de la nation (modification de l'article 4 de la Constitution en 1992) et d'une « loi indigène » adoptée en 2000, il revient à chaque État d'élaborer sa propre législation. Depuis 1998, l'État d'Oaxaca se distingue pour avoir voté une loi des Droits des peuples et des communautés indigènes.

9 – J'entends par *communauté* l'unité territoriale et administrative, principalement rurale, au sein de laquelle vit la majeure partie de la population indienne en Amérique latine; par extension, aussi ses habitants. Il faut toutefois tenir compte de la présence d'Indiens hors de tels espaces, notamment dans les villes. En outre, il convient de préciser qu'au-delà des « discours fondateurs » de certaines des organisations indiennes et de quelques-unes des lois instituées depuis l'État, destinés à « protéger » les « traditions indigènes », ces dernières passent par de nombreux processus d'adaptation, tandis que les *communautés* sont avant tout *imaginées* (B. Anderson, *Imagined Communities. Reflection on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1983; E. Hobsbawm et T. Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983).

La Colombie et le Pérou apparaissent quant à eux comme des terrains propices à d'autres exemples – ou contre-exemples – de la projection de l'indianité dans l'arène électorale. Contrairement à ses voisins, la population indigène du Pérou s'engage peu en termes de représentation propre; elle constitue néanmoins une partie incontournable de l'électorat. La «longue marche des (rares) organisations indigènes» péruviennes¹⁰ contraste ainsi clairement avec la capacité d'agrégation de leurs *alter ego* colombiens; entre les années 1991 et 2003, la Colombie a connu une progression indigène sur l'échiquier électoral, en quelques occasions considérable dans un pays «avant tout métis», au travers d'organisations d'ampleur nationale.

Au-delà de toute spécificité nationale ou régionale, nombre d'éléments communs – quoique présents à des degrés divers – semblent malgré tout se dégager de la plupart des expériences politico-électorales indigènes latino-américaines : la multiplication des mobilisations et des revendications d'accès à des responsabilités publiques au nom de l'indianité, dans un contexte qui atteste de l'effacement de l'universalisme au profit du multiculturalisme; l'incidence de l'État en faveur d'une institutionnalisation des organisations et des pétitions indigènes; une «ouverture à l'autre» des options politiques indiennes, en faveur de modifications d'ensemble de la société; mais aussi, en contrepartie, la précarité des alliances électorales et, de manière plus générale, des projets politiques indigènes.

De l'*indien sauvage*¹¹ à la scène publique :
l'indianité dans la nation rénovée

Réveil indien et pari multiculturel

Sans aucun doute, la percée électorale indigène s'explique par une série de dynamiques directement liées aux populations indiennes : vingt ans – ou plus – d'expérience pour faire valoir leurs droits face à l'État et aux sociétés nationales, puis, dans les années 1990, l'abandon d'une position abstentionniste souvent défendue face à un système politique jugé fermé et une volonté nouvelle de jouer la carte de la participation par le biais de forces et de leaders qui se démarquent de la classe politique traditionnelle.

Quelque deux décennies auparavant étaient nées les premières organisations destinées à encadrer les demandes sociales et identitaires des populations indiennes. Ces dernières faisaient savoir leur inquiétude face aux pressions exercées sur leurs territoires, en même temps qu'elles affirmaient leur volonté d'être reconnues et intégrées au sein de la nation. Aux côtés d'associations paysannes ou syndicales, elles se proposaient d'œuvrer également en faveur de pétitions moins «spécifiquement

10 – R. Pajuelo, «Política, etnicidad y organizaciones indígenas: lecciones de la experiencia peruana», in J. León et al., *Participación política, democracia y movimientos indígenas en los Andes*, La Paz, IFÉA-PIEB-Ambassade de France en Bolivie, 2005, p. 109-134, p. 115.

11 – En Colombie, la loi 89 de 1890 – déclarée anticonstitutionnelle seulement en 1996 – prévoyait la manière dont devaient être gouvernés les sauvages en voie de civilisation (voir J. H. Gómez et R. Roldán (comp.), *Fuero indígena*, Bogotá, DGAI, 1994).

indiennes», pour une ouverture du système politique et une plus grande justice économique et sociale. La lutte indigène était alors menée grâce à l'appropriation de canaux légaux qui assuraient le droit à des territoires et à des autorités communautaires (loi des communes en Équateur, loi 1889 de 1890 en Colombie), mais aussi et surtout par une action directe (prises de terres, manifestations, barrages, etc.).

À la fin des années 1980 puis dans les années 1990, l'introduction de modifications dans la définition des sociétés nationales et dans leurs modes de fonctionnement marque un tournant dans les mobilisations des populations indigènes et joue un rôle décisif en faveur de leurs avancées électorales. C'est l'époque des processus d'ouverture démocratique, de l'instauration de mesures pour la décentralisation et la participation citoyenne, de changements constitutionnels fondés sur une reconnaissance de l'altérité¹².

Afin de combler la brèche entre « pays national » et « pays politique », les États latino-américains aspirent à une meilleure répartition des responsabilités et des ressources entre le centre et la périphérie (provinces, départements et communes). Il est également nécessaire d'accorder davantage de pouvoir aux citoyens, afin qu'ils puissent élire certains de leurs représentants jusque-là nommés (maires, gouverneurs de départements ou préfets) et, de manière plus générale, contribuer aux prises de décisions au niveau local (*juntas de acción comunal*, *juntas parroquiales*, *asambleas populares* ou *comités de vigilancia*). Cette nouvelle donne concourt, d'une part, à motiver un intérêt inédit pour les batailles électorales et l'apparition d'acteurs politiques hors des filières existantes des « partis traditionnels »; d'autre part, à convertir les espaces municipaux et régionaux en terrains – désormais dotés de revenus propres et d'une autonomie relative – à conquérir par le biais des élections¹³.

La citoyenneté renouée, qui s'applique à tous, s'accompagne en outre d'une *citoyenneté différente*, ratifiée par la validation constitutionnelle du caractère multi-ethnique et pluriculturel de la Colombie (1991), du Pérou (1993), de la Bolivie (1994) et de l'Équateur (1998), entre autres pays de la région. Les populations indigènes sont alors les principales bénéficiaires de mesures qui assurent, *pour ceux qui sont porteurs d'une identité considérée particulière*, une série de droits spécifiques. Outre la réaffirmation d'un traitement particulier en matière d'éducation et de

12 – Voir notamment la loi 11 de 1986 et la Constitution de 1991 en Colombie; la loi de Participation populaire et la loi des Regroupements citoyens et des peuples indigènes de 1994, de même que la réforme du Code électoral du 12 août 2005 en Bolivie; la loi de Modernisation de l'État de 1993, la Réforme constitutionnelle du 24 janvier 1995, la loi spéciale de Décentralisation de l'État de 1997 et la Constitution de 1998, en Équateur.

13 – Voir O. Dabène, « ¿Hacia una democracia participativa en los Andes? », in J. Massal et M. Bonilla (dir.), *Los movimientos sociales en las democracias andinas*, Quito, Flacso-IFÉA, 2000, p. 229-240; Instituto Internacional de Gobernabilidad de Catalunya, « Gobernabilidad y descentralización en Ecuador », in *Perfil de Gobernabilidad de la República de Ecuador* (<http://www.iigov.org>); L. Lacroix, « Descentralización participativa y etnicización en Bolivia (1993-2005) », Actes du Symposium international *Gouvernance et gouvernabilité des territoires et Amérique latine*, IRD, CESU, CIDES, IFÉA, IIG, NCCR, Cochabamba, 19-21 septembre 2006 (à paraître); V. Laurent, *op. cit.*; J. Massal, *Les mouvements indiens...*, *op. cit.*; F. Guerrero et P. Ospina, *El poder de la comunidad. Ajuste estructural y movimiento indígena en los Andes ecuatorianos*, Buenos Aires, Clacso-Asdi, 2003.

santé conquis pendant les décennies antérieures, les mesures adoptées entérinent l'existence de formes collectives de propriété et d'usufruit de la terre, de même que la permanence d'autorités et de prérogatives distinctives au sein de territoires indigènes : *resguardos* en Colombie, terres communautaires d'origine (TCO) en Bolivie, communautés paysannes et natives au Pérou ou circonscriptions territoriales indigènes (CTI) en Équateur. De même, le cadre légal des années 1990 permet l'accès à des ressources économiques depuis l'espace communautaire. Ceci, combiné au processus de décentralisation et de participation citoyenne au niveau municipal et régional, offre des moyens jusque-là sans pareils pour une autogestion indigène. Enfin, dans le cas colombien, la Constitution de 1991 prévoit le fonctionnement de circonscriptions électorales spéciales, destinées à assurer une représentation des populations indiennes au sein du Congrès.

L'indianité comme argument électoral

Sur la base de ces nouvelles conditions et dans un environnement marqué par le discrédit de la classe politique, les options électorales indigènes disposent d'un potentiel sans précédent parmi les votants, indiens et non indiens. Associées à l'idée de connaissances ancestrales et/ou d'une revanche des premiers habitants de l'Amérique, supposées s'éloigner du clientélisme et de la corruption, elles se revendiquent alternatives face aux autres partis. Avec elles, sur fond de « guerre des images¹⁴ », l'indianité est mise en avant : dans le contenu et la forme des programmes proposés aux électeurs, dans les jeux d'apparences et la gestuelle des candidats et des élus indigènes.

La conversion de l'indianité en capital politique se perçoit tout d'abord dans les dénominations sous lesquelles la plupart de ces nouvelles forces s'inscrivent sur l'échiquier électoral, qui font clairement référence à une appartenance ethno-raciale : Mouvement des autorités indigènes de Colombie (AICO), Alliance sociale indigène (ASI) ou Mouvement indigène Colombien (MIC) en Colombie ; Mouvement Pachakutik pour une « refondation du temps et de l'espace » avec ses variantes en Équateur (Mouvement d'unité plurinationale nouveau pays Pachakutik-MUPNPP) et en Bolivie (Mouvement indigène Pachakuti-MIP). Le renvoi à l'indianité est de plus incontournable dans les plateformes électorales : au travers d'allusions directes aux destins des *communautés, nations, nationalités* et *peuples originaires*, pour le respect des *racines culturelles* et pour *raviver la tradition* ; mais aussi, à partir de thèmes clés attribués par l'imaginaire collectif à des « qualités indigènes » : respect de la nature, égard pour les anciens, efforts communautaires pour le bien communautaire (telle, par exemple, la *minga* andine)¹⁵. Enfin, de multiples « signes extérieurs d'indianité » s'imposent dans le paysage politique. Cheveux longs, ponchos ou plumes pour les hommes, tresses, colliers de perles ou jupes rondes pour les femmes, chapeaux pour les unes et les autres.

14 – S. Gruzinski, *La guerre des Images de Christophe Colomb à « Blade Runner »*, Paris, Fayard, 1991.

15 – Voir en bibliographie la section « Plateformes et tracts politiques indigènes ».

Comme l'affirme Jean-François Bayart, « l'habit fait bien le moine et les acteurs politiques ne s'y trompent pas¹⁶ ».

En parallèle, au-delà d'activités classiques de meetings et de propagande, candidats et élus indigènes en viennent à se prêter – parfois sous le feu des projecteurs – à de multiples rituels destinés à les différencier des autres. L'hommage rendu par Evo Morales à la *Pacha Mama* sur les rives du lac Titicaca allait ainsi permettre au monde entier de se faire une idée du personnage. Président de *tous les Boliviens*, il apparaissait, la veille de son investiture officielle, avant tout comme un *président indigène* entouré des meilleures énergies positives. En 1990, Alejandro Toledo – candidat puis élu à la présidence de la République au Pérou – s'était déjà présenté comme un Indien – *cholo* – face à son rival Alberto Fujimori, quant à lui taxé de *chinois* en raison de son ascendance japonaise. Quelques mois plus tard, Toledo avait célébré son accession à la tête du pays tel le retour de l'Inca¹⁷.

Dans certains cas, l'effet attendu des rituels indigènes a pu irradier les non-Indiens et en signe d'amitié, ces derniers ont parfois reçu quelque « attribut » indien (poncho, bâton de commandement, coca, etc.). Ainsi, Rafael Correa, président de la République en Équateur, était, en janvier 2007, au centre d'une cérémonie de purification quechua au cours de laquelle, avec l'aval du président bolivien Evo Morales et de celui du Venezuela, Hugo Chávez, il devait réitérer que son mandat serait « celui des Indiens¹⁸ ».

Contre l'enfermement communautaire : l'autre clé de la réussite indienne

En aucun cas malgré tout, il n'est viable pour les organisations et les leaders indigènes de prôner la tradition au profit de conduites d'enfermement. Certes, ils prétendent tirer leur légitimité de la *communauté*¹⁹. Néanmoins, leur force est également en partie fonction de leur capacité de convaincre d'amples secteurs de la société, parmi lesquels ceux qui, comme les Indiens, sont soumis à la marginalisation et que, pour cette raison, ils se proposent de représenter au-delà de toute appartenance raciale ou culturelle.

Dans le cas du *Movimiento al Socialismo* (MAS) bolivien d'Evo Morales, l'affinité est particulièrement explicite avec une idéologie qui dépasse les seuls intérêts indigènes – le socialisme²⁰. Pour autant, il ne s'agit pas d'un cas unique. S'opposant aux partis traditionnels, l'Alliance sociale indienne (ASI) colombienne voit le jour

16 – J.-F. Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p. 196.

17 – Voir R. Pajuelo, *op. cit.*

18 – « *Correa recibe bastón de mando indígena* » (<http://news.bbc.co.uk>).

19 – Voir par exemple F. Guerrero et P. Ospina, *op. cit.* ; V. Laurent, « Indianité et mobilisations politico-électorales en Colombie. Quelle place pour la tradition dans un contexte de modernité? », *Les Cahiers ALHIM Amérique latine, Histoire et Mémoire*, Saint-Denis, Université Paris-VIII, 2007, p. 123-148.

20 – L'intention d'incarner une position plus spécifiquement indienne et des prises de position radicales au sein du MIP ont quant à elles démontré leurs limites, au terme de quelques mois durant lesquels Felipe Quispe – leader du mouvement – s'était montré comme un rival de taille face à Evo Morales.

en 1991 comme une organisation « proche des luttes indigènes, mais qui répond à une problématique plus large; [qui,] en ce sens, s'apparente à un projet émanant du peuple et prétend agir pour la recherche d'une alternative de pouvoir²¹ ». De son côté, le Mouvement d'unité plurinationale nouveau pays Pachakutik (MUPNPP), né en Équateur en 1996, se définit comme un mouvement de « tous les exclus, [...] tous ceux qui n'ont pas de représentation politique²² », un « mouvement politique "indépendant", qui prétend être une alternative aux partis politiques²³ ».

De même, au-delà d'« ingrédients d'indianité », les options politiques indigènes incluent dans leurs programmes des questions d'*ordre national pour le bien de tous* – relatives notamment à la démocratie participative, au modèle économique ou à l'environnement. Comme l'exprime – parmi d'autres – le tract de campagne électorale d'Antonio Peredo, candidat au Sénat bolivien, en décembre 2005, « [l]a refondation du pays que propose le MAS se joue à deux niveaux : d'une part, il s'agit de récupérer la souveraineté [nationale] dont [les gouvernants] ont fait cadeau jusqu'à un seuil intolérable, ces vingt dernières années, en échange de l'application du modèle néo-libéral. À un autre niveau, il s'agit de donner un rôle à jouer, pour la première fois en cent quatre-vingts ans de vie républicaine, aux secteurs évincés de cette société, parmi lesquels en particulier les *peuples originaires*. Mais il ne s'agit pas de faire des proclamations et d'inscrire des déclarations dans des documents officiels. La souveraineté doit s'exercer à partir de la récupération de nos droits à disposer de nos ressources, à définir des politiques nationales, à structurer l'économie nationale et à construire un pays qui réponde aux besoins de toute la population²⁴ ».

Une telle posture en faveur d'une combinaison de préoccupations et de priorités, propres aux populations indiennes ou relatives à la société dans son ensemble se traduit fréquemment par un rapprochement entre les options politiques indiennes et nombre d'associations qui – tels les syndicats ou les organisations paysannes – représentent ceux qu'elles rassemblent à partir d'une perspective *de classe* plutôt qu'*ethnique*²⁵.

Enfin, les mouvements politiques indigènes comptent de nombreux non-Indiens, non seulement parmi leurs sympathisants mais aussi dans leurs rangs : avocats, anthropologues ou politologues qui agissent en leur sein en tant que conseillers; candidats ou élus qui les représentent sur la scène publique, des conseils municipaux à la vice-présidence de la République²⁶.

21 – Alianza Social Indígena, *Perfil político y programa de la ASI*, Bogotá, mimeo., s.d., p. 15.

22 – Slogan du MUPNPP, cité dans J. Massal, *Les mouvements indiens...*, *op. cit.*, p. 254.

23 – *Ibid.*, p. 262.

24 – Propos soulignés par l'auteur, tirés de A. Peredo, *El país que queremos* (www.masbolivia.org).

25 – Voir L. Lacroix, « Descentralización participativa... », *op. cit.*; V. Laurent, *op. cit.*; J. Massal, *Les mouvements indiens...*, *op. cit.*; F. Guerrero et P. Ospina, *op. cit.*

26 – Le cas d'Álvaro García est à cet égard exemplaire : « Blanc » et intellectuel notoire en Bolivie, il est devenu vice-président du pays aux côtés d'Evo Morales. Sur les alliances électorales « Blancs », Indiens – et même Afro-Américains, voir V. Laurent, *op. cit.*, J. Massal, *op. cit.*

Empoderamiento indigène :
ojotas, du pouvoir local au pouvoir national²⁷

Conjugaison d'un vote d'opinion indigène et d'un vote de soutien non indien, l'accès de représentants des populations indigènes à des charges qui leur semblaient interdites apparaît comme le résultat d'un *empoderamiento* indigène. De même que les arguments et les stratégies mis en œuvre lors des périodes de campagnes électorales pour assurer leurs victoires, la présence jusque-là inédite de représentants indigènes pour assumer les fonctions de maires, d'élus parlementaires, voire de président de la République, implique une notion de *changement*, avec une transformation des termes, des formes et des lieux du pouvoir dans une perspective qui se veut désormais plus *directe, populaire* et/ou *communautaire*. Il est toutefois nécessaire de différencier la marge de manœuvre qui revient aux élus des options politiques indigènes, selon le type des postes auxquels ils accèdent (à l'échelle locale, départementale, provinciale ou nationale, au sein du pouvoir exécutif ou du législatif) et suivant la modalité (élection ou nomination) qui permet leur accession à de telles responsabilités.

Au-delà d'une incontestable force symbolique, la condition souvent minoritaire des élus indigènes au sein des organes législatifs contribue à réduire la portée de leur action. En revanche, lorsqu'ils exercent des fonctions exécutives, les possibilités des représentants indiens augmentent considérablement. À ce sujet, on peut rappeler la manière dont – il est vrai, avec le soutien d'un Congrès alors acquis à sa cause – Evo Morales a amorcé son mandat avec l'annonce de quelques mesures-choc – entre autres la nationalisation des hydrocarbures, la convocation d'une assemblée constituante ou la légalisation de la feuille de coca – destinées à démontrer l'orientation de sa politique à venir en faveur d'une refondation du pays et de la société²⁸.

À une échelle plus modeste, l'espace municipal devient un lieu propice à des expériences intéressantes de gouvernement indigène. Ainsi, à partir de l'élection d'un maire quichua (otavaleño) en 1996, une initiative de « participation citoyenne locale » s'est développée à Cotacachi (province d'Imbabura, Équateur), à partir de la convocation d'une *Assemblée de l'unité cantonale*. Destinée à rassembler au-delà de leurs différences les nombreux secteurs de la population municipale, à identifier leurs priorités et, sur cette base, à prévoir les desseins de l'ensemble de la commune, l'ouverture d'un tel forum de discussion se convertit en un « pari pour la démocratie participative » : « tandis qu'au niveau national, on assistait à cette époque à une crise

27 – L'*empoderamiento* correspond au « processus au travers duquel les personnes renforcent leurs capacités, leur confiance, leur vision et leur activité en tant que groupe social afin de motiver des changements positifs dans les situations qu'ils vivent » (*Dictionnaire d'action humanitaire et de coopération au développement*, <http://dicc.hegoa.efaber.net>). L'*ojota* est quant à lui le bonnet à « longues oreilles » que portent les habitants – indiens – des hautes terres andines ; par extension, ce terme est utilisé de manière péjorative pour désigner ces derniers. Comme le note Xavier Albó, depuis quelques années, les *ojotas* ont gagné du terrain au niveau local (X. Albó, « Ojotas en el poder local. Cuatro años después », *Cuadernos de Investigación*, n° 53, La Paz, CIPCA-HISBOL, 1999).

28 – Voir L. Lacroix, « Refondation du modèle national et tensions politiques », *Observatoire des Amériques*, Paris, IHEAL, 2006, p. 83-98 ; « Bolivie. Les défis du nouveau gouvernement », *Ramsès 2007*, Paris, IFRI, 2007, p. 2-8.

du régime politique, plusieurs expériences de participation et de démocratie prenaient forme au niveau local, qui se concrétisaient par un apprentissage de la planification et du vote du budget dans une perspective participative, par de nouveaux usages des espaces publics, par une amélioration de la gestion [municipale] et par un contexte où les acteurs limités auparavant à une position de récepteurs, en viennent à jouer un rôle déterminant dans l'orientation et la conduite de programmes relatifs au tourisme, à la santé, à l'économie, à l'environnement, à la commercialisation et à la production agro-écologique²⁹». De même, en Bolivie, la commune de Lomerío (région de la Chiquitanie) est l'illustration d'un projet réussi d'autogestion indigène : «[L]a population de cette zone et l'organisation qui la représente au niveau local ont obtenu la création du premier gouvernement municipal indigène autonome de Bolivie reconnu par l'État en 1999 et la titularisation d'une Terre communautaire d'origine en 2003. Aujourd'hui, ces deux juridictions se superposent permettant une autogestion indigène d'un espace doublement institutionnalisé, à la fois politico-administratif et territorial³⁰.» Le même genre de situation est encore observé, en Colombie, dans le cas des municipalités de Jambaló et de Toribío (Cauca). Depuis 1994, les maires élus dans ces communes sont affiliés à l'Alliance sociale indigène, ainsi que la majorité – voire la totalité – des membres des conseils municipaux qui les entourent. Aussi la gestion municipale s'inspire-t-elle de projets communautaires mis en œuvre depuis plusieurs années, tandis qu'un contact étroit se maintient entre les élus et les membres des *cabildos* – ou conseils communautaires indiens³¹.

En parallèle, l'exécutif régional est parfois investi par les forces politiques indiennes : c'est notamment le cas de plusieurs préfectures provinciales, conquises ces dernières années par Pachakutik en Équateur; du département du Cauca en Colombie où, en 2000, fut élu un gouverneur guambiano; et de trois départements boliviens – sur neuf – où le MAS s'impose à l'occasion des premières élections de préfets en décembre 2005³².

De manière plus générale, il faut préciser que l'éventuel succès de telles expériences municipales ou régionales dépend en grande partie de l'existence de processus préalables d'organisation et/ou des relations de complémentarité qui se tissent entre les représentants du pouvoir indigène, autorités traditionnelles et membres de la nouvelle élite électorale. Lorsque ces conditions sont réunies, la mobilisation par les urnes peut devenir un outil précieux dont disposent les populations indiennes pour la réalisation de projets politiques qui dépassent les préoccupations purement électorales³³.

29 – S. Ortiz, *Cotacachi : una apuesta por la democracia participativa*, Quito, FLACSO, 2004 (quatrième de couverture); P. Ospina (coord.), *Movimiento indígena ecuatoriano, gobierno territorial local y desarrollo económico: los casos del Gobierno Municipal de Cotacachi y el Gobierno Provincial de Cotopaxi*, rapport final de recherche, Quito, mimeo., 2006.

30 – L. Lacroix, «Descentralización participativa...», *op. cit.*, p. 18-19.

31 – V. Laurent, *Comunidades indígenas...*, *op. cit.*

32 – Voir L. Lacroix, «Refondation du modèle national...», art. cit.; V. Laurent, *Comunidades indígenas...*, *op. cit.*; J. Massal, *Les mouvements indiens...*, *op. cit.*; P. Ospina (coord.), *op. cit.*

33 – *Ibid.*

Enfin, l'accès au pouvoir peut prendre d'autres formes encore : celle de la « formule vice-présidentielle » mentionnée plus haut, mais aussi celle qui, sans passer par les urnes, naît d'une désignation depuis le pouvoir central, au poste de ministre des Affaires étrangères, vice-ministre des Affaires indigènes et des Peuples originaires ou défenseur du peuple pour les minorités ethniques. Dans ce cas aussi, l'effet du symbole est fort et marque une étape inédite. Il contribue à « changer l'imaginaire sur les Indiens : auparavant stigmatisés en tant que marginaux, ils deviennent des "gens normaux" » et parfois même des « stars »³⁴.

Dilemmes de l'accès au pouvoir

Indépendamment de ces aspects encourageants, les expériences politico-électorales indigènes ne manquent cependant pas de présenter une série de risques et d'être l'objet de controverses, internes et/ou externes aux populations indiennes.

Lorsque les élus déçoivent...

Avec la mobilisation électorale, il s'agit de prendre part à un système, hier rejeté, aujourd'hui – officiellement – rénové, pour assurer une présence indigène au sein des pouvoirs législatif et exécutif. La délégation du pouvoir implique d'attribuer sa confiance à des individus, vraisemblablement recommandés par les organisations indigènes mais peu ou mal connus. Lorsqu'ils exercent leurs fonctions, les politiques indigènes sont souvent amenés à se déplacer vers les villes, ce qui entraîne un autre type de distance : dans la mesure où elle limite la fréquence des échanges entre communautés, organisations et élus, elle peut réduire le sentiment de responsabilité de ces derniers face à des électeurs qui, pour leur part, se sentent quelquefois trompés par des *représentants qui ne les représentent pas*. De fait, la remise en question des élus – en particulier ceux qui parviennent à des charges publiques au niveau régional ou national – semble être une constante des expériences électorales indigènes ; on leur reproche leur incapacité à respecter leurs engagements électoraux et les directives de leurs groupements politiques, leur mauvaise préparation pour assumer les nouvelles fonctions qui leur reviennent, leur tendance facile à s'allier aux « ennemis », leur aptitude à la corruption³⁵.

Lorsque l'accès indigène au pouvoir prend la forme d'une participation à des gouvernements non indiens – comme ce fut le cas de l'expérience des ministres du Mouvement Pachakutik en Équateur –, il n'est guère plus facile d'éviter les écueils. Malgré les expectatives encourageantes qu'il pouvait nourrir, cet épisode aurait contribué à affaiblir Pachakutik, en même temps qu'il aurait restreint la marge d'action des

34 – J. León, « Los pueblos indígenas y su participación gubernamental en Ecuador, 2002-2003 », in J. León *et al.*, *op. cit.*, p. 11-38, p. 21. Voir aussi L. Lacroix, *Néoindigénisme d'État et ethnicisation en Bolivie (1994-2003)*, document de travail ERSIPAL, 2006 (<http://www.iheal.univ-paris3.fr>) ; V. Laurent, *op. cit.* ; J. Massal, *op. cit.*

35 – Voir V. Laurent, *op. cit.* ; J. León, « Los pueblos indígenas... », *op. cit.* ; J. Massal, *op. cit.*, et « El papel de los movimientos sociales en la consolidación democrática: reflexiones alrededor del caso ecuatoriano en perspectiva comparada », *Colombia Internacional*, n° 63, 2006, p. 108-127.

organisations indigènes : « [...] en légitimant au sein du gouvernement ce qu'auparavant elle remettait en question, la CONAIE en vint à délégitimer la protestation. Les dirigeants indiens demandèrent publiquement aux gens de ne pas protester³⁶ ».

Enfin, lorsque la participation indigène se limite à une présence avant tout symbolique dans les organes législatifs, elle incite à une autre préoccupation : indirectement, elle pourrait servir à légitimer un système où les *lois de la majorité* continuent de s'imposer et au sein duquel les options politiques alternatives se limitent à un rôle de *représentation sans participation*³⁷.

Différences, divergences et divisions : luttres intestines

Au-delà de ces questionnements relatifs à l'exercice des mandataires indigènes, l'insertion indigène sur la scène électorale a motivé ou accentué nombre de différences, divergences et divisions, exprimées à différents niveaux.

En premier lieu, la perspective électorale amène à considérer les éventuels déséquilibres intra ou intercommunautaires qu'elle pourrait entraîner, entre ceux qui font leur entrée dans les sphères du pouvoir et ceux qui en restent isolés. Parmi les organisations et les leaders indigènes, la plupart sont partisans de l'activité électorale; toutefois, certains l'ont refusée, considérant qu'il s'agit d'un leurre en faveur d'un pluralisme de façade, contre lequel il faudrait proposer un changement plus radical. Ainsi par exemple, il fut un temps question pour la Confédération des nationalités et des peuples indigènes d'Équateur (CONAIE) de recourir plutôt à la « la création d'un Parlement indigène et populaire à tous les échelons de la société » pour une « [modification] des règles d'accès au débat politique », en dehors de partis politiques qui, quant à eux, ne seraient « pas représentatifs »³⁸. La mobilisation électorale n'a, d'autres fois, guère éveillé d'intérêt ou s'est limitée à un moyen de tirer un avantage matériel – comme cela a été le cas parmi les communautés indiennes de la Sierra Nevada de Santa Marta ou de la péninsule de La Guajira (Nord de la Colombie)³⁹.

Enfin, parmi ceux qui ont opté plus franchement en sa faveur, l'unanimité n'a pas non plus été de mise. Des différends ont parfois surgi – ou se sont confirmés – entre des secteurs qui, pendant un temps, avaient joué la carte d'une certaine unité : regroupés par exemple au sein de la Confédération syndicale unique des travailleurs paysans boliviens (CSUTCB), de l'Organisation nationale indigène de Colombie ou

36 – J. León, *op. cit.*, p. 21; voir aussi J. Massal, *op. cit.*

37 – Voir par exemple M. Chindoy, « Algunas reflexiones sobre la situación de las autoridades tradicionales de los pueblos indígenas », *Órgano informativo del equipo de trabajo del Movimiento de Autoridades de Colombia en el Congreso de la República*, Bogotá, Congreso de la República, boletín n° 5, s.d.; L.G. Vasco, *El movimiento indígena de hoy frente a lo nacional*, Bogotá, *Lecturas de la Cátedra Manuel Ancizar : Colombia contemporánea*-Universidad Nacional de Colombia, 1995.

38 – J. Massal, *Les mouvements indiens...*, *op. cit.*, p. 255.

39 – Voir V. Laurent, *Comunidades indígenas...*, *op. cit.*

du Mouvement Pachakutik équatorien. En outre, la sélection des candidats et les modes d'action des élus ont, à plus d'une reprise, donné lieu à la mésentente, et de nombreuses rivalités se ressentent régulièrement à l'heure des élections, les sièges à pourvoir étant convoités, séparément, par les représentants d'options politiques indigènes antagoniques⁴⁰. Sans aucun doute, de telles divisions contribuent à freiner l'élan indigène sur la scène électorale comme en attestent les résultats décevants de Pachakutik – 2, 19 % des voix – pour l'élection présidentielle en Équateur en 2006, ou la baisse sensible du nombre de suffrages exprimés en faveur de l'Alliance sociale indienne et du Mouvement des autorités indigènes en Colombie à l'occasion des municipales et départementales de 2003 puis des législatives de 2006⁴¹.

De même, l'expérience électorale semble avoir engendré un phénomène cyclique de coalitions préélectorales/ruptures post-électorales. Parmi d'autres exemples similaires⁴², on peut souligner la manière dont le Bloc social alternatif (BSA), qui parvint à la tête du département du Cauca (Colombie) en 2000 au nom d'une large coalition d'organisations (rurales et urbaines, indiennes et afro-colombiennes, paysannes et syndicales), fut, au fil des mois, victime d'un processus d'auto-désintégration. D'une période électorale à l'autre, les forces qui, pour un temps, lui donnèrent vie cherchèrent progressivement à se réaffirmer indépendamment les unes des autres, apparaissant ainsi comme des adversaires et laissant de côté l'effort unificateur qui les avaient pourtant rassemblées au-delà de leurs différences.

Facteurs et acteurs externes : les autres pièges de la mobilisation électorale indigène

Outre ces éléments qui contribuent à la remettre en question «de l'intérieur», la participation électorale indigène est parfois soumise à conditions «de l'extérieur».

Pour aussi engageants que soient les changements institutionnels mis en place au cours des dernières décennies, rien n'empêche que les espaces ouverts... se referment. À titre d'exemple, la réforme électorale votée par le congrès colombien en 2003 est parlante : entre autres modalités, elle prescrivit pour les forces politiques la nécessité d'obtenir un nombre de votes minimum (*umbral*) afin de conserver leur personnalité juridique. Une telle mesure obligea les candidats indiens à envisager de nouvelles stratégies : recourir aux circonscriptions électorales spéciales ou faire appel à des partis d'inclinations diverses afin d'être soutenus au-delà de ces limites. Ainsi, après l'essor électorale des organisations indiennes des années 1990, les partis non indiens de droite comme de gauche comptent désormais dans leurs

40 – Voir L. Lacroix «Descentralización participativa...», *op. cit.* ; V. Laurent, *Comunidades indígenas...*, *op. cit.* ; J. León *et al.*, *op. cit.* ; J. Massal, *Les mouvements indiens...*, *op. cit.*, et «El papel de los movimientos sociales...», art. cit.

41 – Voir Tribunal Supremo Electoral (Équateur), www.tse.gov.ec et Registraduría Nacional del Estado Civil (Colombie), www.registraduria.gov.co.

42 – Voir L. Lacroix «Descentralización participativa...», *op. cit.* ; V. Laurent, *Comunidades indígenas...*, *op. cit.* ; J. León *et al.*, *op. cit.* ; J. Massal, *Les mouvements indiens...*, *op. cit.*, et «El papel de los movimientos sociales...», art. cit.

rangs *leur(s) propres candidat(s) indien(s)*. De plus, au lendemain des élections législatives du 12 mars 2006, l'une des forces indiennes en lice a failli être rayée de la carte politique pour n'être pas parvenue à atteindre l'*umbral* requis⁴³.

De manière plus générale, le « changement de paradigme » des années 1990 et la ratification de l'option multiculturelle peuvent avoir leurs propres dangers. D'un côté, ils peuvent se limiter à des objectifs seulement politiquement corrects et prendre la forme d'un *machiavélisme public* : une stratégie de l'État pour s'immiscer dans les communautés, les contrôler et les « moderniser malgré elles »⁴⁴. De l'autre, au nom de la défense d'identités supposées pures, le multiculturalisme pourrait encourager la *victimisation*, l'appartenance à un groupe défavorisé dans le passé assurant désormais le droit à quelque traitement privilégié⁴⁵.

Enfin, d'autres contradictions peuvent influencer sur l'action des élus indigènes : celles qui les opposent parfois aux représentants de la classe politique traditionnelle et/ou à des élites régionales fortement « anti-Indiens » mais aussi, dans quelques cas extrêmes, aux acteurs armés. Dans des sociétés marquées par une grande hétérogénéité sociale, ethnique et culturelle comme celles d'Amérique latine, se pose en effet la question de la position des élus indigènes, non seulement face à leur propre électorat mais aussi face à ceux qui rejettent leur présence à des postes à responsabilité, parce qu'elle contrarie radicalement leurs propres intérêts et convictions. L'accentuation de la polarisation de la société bolivienne depuis l'accès au pouvoir d'Evo Morales illustre le problème de gouvernabilité engendré par cette expérience inhabituelle de gestion indigène, à plus forte raison lorsqu'elle prend forme à l'échelle nationale : au-delà de ce qui, de prime abord, apparaît comme un rapport de forces difficilement conciliables (*Indiens* contre *Blancs* dans un contexte de rivalités régionales), elle cristalliserait une « lutte entre groupes de pression disposant d'une forte capacité de mobilisation en vue de redéfinir la nature de l'État, les politiques nationales et, par la même occasion, les pactes sociaux⁴⁶ ». Par ailleurs, lorsque, comme en Colombie, le recours aux armes est au centre de stratégies de guérillas, de paramilitaires et/ou de narcotrafiquants, l'action des élus – parmi lesquels, les élus indiens – peut se voir limitée – tandis que l'ensemble de la population est affectée. De fait, la présence d'acteurs armés illégaux dans le Cauca – comme sur tout le territoire – est sans doute l'un des principaux obstacles à la gestion des équipes gouvernementales mises en place par les options politiques indigènes, comme celles qui orientent les

43 – Après négociations auprès du Conseil national électoral, le parti initialement éliminé a finalement été sauvé (voir www.registraduria.gov.co). Un tel épisode aura dans tous les cas démontré que les règles du jeu électoral peuvent influencer sur la vie – ou la mort – des forces politiques indiennes.

44 – C. Gros, « Ser diferente por (para) ser moderno o las paradojas de la identidad », *Análisis Político*, n° 36, 1999, p. 3-20.

45 – Sur les défis du multiculturalisme, voir notamment F. H. Adler, « Différence, antiracisme et xénologique », *L'Homme et la Société*, n° 125, 1997, p. 59-67 ; B. Barber, « Face à la retribalisation du monde », *Esprit*, n° 6, 1995, p. 132-144 ; C. Camilieri, « L'universation par l'interculturel », *Raison présente*, n° 4-6, 1997, p. 21-31 ; M. Feher, « Identités en évolution : individu, famille, communauté aux États-Unis », *Esprit*, n° 6, 1995, p. 114-131 ; T. Todorov, « Du culte de la différence à la sacralisation de la victime », *Esprit*, n° 6, 1995, p. 90-100 ; A. Touraine, « Faux et vrais problèmes », in M. Wieviorka (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 1997, p. 291-319.

46 – L. Lacroix, « Refondation du modèle national... », art. cit., p. 83.

communes de Jambaló et Toribío depuis le début des années 1990 et celle qui a été à la tête du département entre 2000 et 2003⁴⁷.

Conclusion

Indépendamment de toutes limites, la décennie passée aura été celle des populations autochtones en Amérique latine : celle de leur reconnaissance officielle au sein des nations, celle de leurs avancées sur l'échiquier électoral. Incontestablement, les organisations et les leaders indiens se sont affirmés en tant qu'acteurs politiques : par la voie des urnes, du conseil municipal à la présidence de la République, et sans pour autant renoncer à la démarche de protestations qui atteste de leur résistance à une assimilation par le haut. Parallèlement, l'indianité s'impose comme un nouvel enjeu du politique : non seulement pour être au centre de projets dits alternatifs défendus par quelques-uns des représentants des populations indigènes, mais aussi comme un motif de rassemblement entre Indiens et non-Indiens. L'image, immortalisée et largement divulguée par les médias, d'une alliance de la gauche latino-américaine incarnée par Hugo Chávez, Rafael Correa et Evo Morales sur un axe Venezuela, Équateur, Bolivie – avec l'aval de Fidel Castro – est à cet égard lourde de symbole : d'une part, parce qu'elle est, sur la scène internationale, le reflet d'affinités entre options politiques indiennes et forces de gauche, perceptibles aussi à plus petite échelle; d'autre part, parce qu'elle révèle à quel point le fait de se dire *indien*, *représentant des Indiens* et/ou *représentant d'un gouvernement des Indiens* – voire, faute de mieux, *proche des Indiens* – est devenu une préoccupation (trans)continentale. Aussi le pari indien semble-t-il gagné sur la scène publique, en termes de visibilité.

Malgré tout, tandis que, depuis la Bolivie, Evo Morales et le MAS contribuent à la projection de l'indianité sur la scène internationale, les options politiques indiennes paraissent traverser une période de recul en Équateur et en Colombie, recul dû en grande partie aux divisions internes qui affectent les organisations et les mouvements indiens dans ces pays – auxquelles s'ajoutent, dans le cas colombien, la difficulté de gérer les conditions de compétition électorale introduites par la réforme politique de 2003. Pour autant, un tel « blocage », perceptible au niveau national, n'empêche pas la poursuite d'expériences prometteuses de *participation citoyenne indigène* au niveau local ou régional. De son côté, le cas péruvien semble « à part »; si la perspective d'une participation électorale par le biais d'organisations indigènes éveille peu d'attention, la mise en avant de l'indianité est parfois au cœur de stratégies électorales, et a pour objectif la captation des votes.

Pour les forces indiennes qui font le pari de jouer un rôle actif sur l'échiquier politico-électoral, l'étape à venir ne s'annonce pas facile. La présence au sein du pouvoir exécutif et législatif, implique la substitution d'une logique d'opposition à un système politique duquel on était éloigné, à une logique de proposition au centre

47 – Sur la seule période d'avril 2002 à octobre 2003, 17 attaques d'acteurs armés et 245 victimes furent recensées dans le département du Cauca (*El Espectador*, 19 mars 2003, p. 6A).

d'un système politique auquel on contribue désormais. Avec cette nouvelle donne, plusieurs questions restent en suspens. En quelle mesure l'accès de quelques-uns aux prises de décisions signifie-t-il pour tous le passage de l'exclusion à la participation⁴⁸? Comment éviter que l'inclusion des uns ne se traduise par une exclusion des autres, par exemple sous la forme d'un racisme inversé? Comment conserver le terrain gagné dans un environnement marqué par de multiples questionnements, critiques ou oppositions? Autant de questions qui, au-delà de nuances nationales, régionales et locales, se posent aujourd'hui pour les options politiques indiennes en Amérique andine – et, de manière plus générale, en Amérique latine.

Bibliographie

Indianité, indigénisme, organisations indiennes

- BAUD M., K. KOONINGS, G. OOSTINDIE, A. OUWENEEL et P. SILVA, *Etnicidad como estrategia en América Latina y el Caribe*, Quito, Abya-Yala, 1996.
- BERNAL A. (comp.), *De la exclusión a la participación. Pueblos indígenas y sus derechos colectivos en el Ecuador*, Quito, Abya-Yala, 2000.
- DEGREGORI C. I., M. VALDERRAMA, A. ALFAJEME et M. FRANCKE BALLVE, *Indigenismo, clases sociales y problema indígena en el Perú*, Lima, CELATS, 1978.
- DOCUMENTOS DE LA SEGUNDA REUNIÓN DE BARBADOS, *Indianidad y descolonización en América Latina*, México, Editorial Nueva Imagen, 1979.
- GRAL-CIELA, *Indianité, ethnocide, indigénisme en Amérique latine*, Toulouse, CNRS, 1982.
- GROS C., *Colombia Indígena*, Bogotá, CEREC, 1991.
- GROS C., *Pour une sociologie des populations indiennes et paysannes de l'Amérique latine*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- MORIN F. (dir.), «Minorités, ethnicité, mouvements nationalistes», *Pluriel*, n° 32-33, 1983.
- LE BOT Y., *Violence de la modernité en Amérique latine. Indianité, société et pouvoir*, Paris, Karthala, 1994.
- SÁNCHEZ E. (comp.), *Derechos de los Pueblos Indígenas en las Constituciones de América Latina*, Bogotá, Disloque Editores, 1996.
- STAVENHAGEN R., «Los movimientos étnicos indígenas en América Latina», *Civilización*, n° 2, 1983.

Expérience électorale indigène

- ALBÓ X., *Pueblos indios en la política*, La Paz, CIPCA/Plural, 2003 (2002).
- FAVRE H., *L'indigénisme*, Paris, PUF, 1996.
- GUERRERO F. et P. OSPINA, *El poder de la comunidad. Ajuste estructural y movimiento indígena en los Andes ecuatorianos*, Buenos Aires, Clacso-Asdi, 2003.
- LACROIX L., «Indigènes et Politique en Bolivie. Les stratégies chiquitanas dans le nouveau contexte de décentralisation participative», Thèse de sociologie, IHEAL – Paris-III, 2005.
- LACROIX L., *Néoindigénisme d'État et ethnicisation en Bolivie (1994-2003)*, Document de travail ERSIPAL, 2006.
- LAURENT V., *Comunidades indígenas, espacios políticos y movilización electoral en Colombia, 1990-1998. Motivaciones, campos de acción e impactos*, Bogotá, ICANH-IFÉA, 2005.
- LAURENT V., «Indianité et mobilisations politico-électorales en Colombie. Quelle

48 – A. Bernal (comp.), *De la exclusión a la participación. Pueblos indígenas y sus derechos colectivos en el Ecuador*, Quito, Abya-Yala, 2000.

place pour la tradition dans un contexte de modernité?», *Amérique latine Histoire et Mémoire*, n° 13, 2007, p. 123-148.

• LAURENT V., «Una década de movilización electoral indígena en Colombia : entre consolidación e incertidumbres», in J. LEÓN *et al.*, *Participación política, democracia y movimientos indígenas en los Andes*, La Paz, IFÉA-PIEB-Ambassade de France en Bolivie, 2005, p. 165-176.

• LEÓN J., F. PATZI, R. ORELLANA *et al.*, *Participación política, democracia y movimientos indígenas en los Andes*, La Paz, IFÉA-PIEB-Ambassade de France en Bolivie, 2005.

• MASSAL J., *Les mouvements indiens en Équateur*, Paris, Karthala, 2005.

• MASSAL J., «El papel de los movimientos sociales en la consolidación democrática : reflexiones alrededor del caso ecuatoriano en perspectiva comparada», *Colombia Internacional*, n° 63, 2006, p. 108-127.

• OSPINA P. (coord.), *Movimiento indígena ecuatoriano, gobierno territorial local y desarrollo económico : los casos del Gobierno Municipal de Cotacachi y el Gobierno Provincial de Cotopaxi, informe final de investigación*, Quito, mimeo., 2006.

• ORTIZ S., *Cotacachi : una apuesta por la democracia participativa*, Quito, FLACSO, 2004.

• RECONDO D., «État et coutumes électorales dans l'Oaxaca. Réflexions sur les enjeux politiques du multiculturalisme», Thèse de science politique, Université Bordeaux-IV, 2002.

• SANTANA R., *Les Indiens d'Équateur, citoyens dans l'ethnicité?* Toulouse, CNRS, 1992.

• VAN COTT D. L. (dir.), *Indigenous peoples and democracy in Latin America*, New York, San Martin's Press, 1995.

• VIQUEIRA J.P. et W. SONNLEITNER (coord.), *Democracia en tierras indígenas : las elecciones en los Altos de Chiapas (1991-1998)*, México, CIESAS, El Colegio de México, IFE, 2000.

Tracts et plateformes politiques indiennes

ALIANZA SOCIAL INDÍGENA :

- *Estatutos*, Bogotá, mimeo., s.d.
- *Perfil político y programa de la ASI*, Bogotá, mimeo., s.d.

JACANAMIJOY B., *Preserva tu cultura, revive la tradición*, Bogota, mimeo., tract de campagne électorale (Benjamín Jacanamijoy, 1997)

BLOQUE SOCIAL ALTERNATIVO (BSA), *Todos en minga por el Cauca. Floro Alberto Tunubalá Gobernador*, tract de campagne électorale (Floro Tunubalá, 2000)

CONSEIL ANDIN DES PREMIÈRES NATIONS, *Felipe Quispe* (www.pusinsuyu.com)

MOVIMIENTO AL SOCIALISMO :

- *Nuestros principios* (www.masbolivia.org)
- *Diez puntos del programa del MAS* (www.masbolivia.org)
- *Programa de gobierno* (www.masbolivia.org)
- *Para vivir bien* (www.masbolivia.org)

MOVIMIENTO DE AUTORIDADES INDÍGENAS DE COLOMBIA :

- *Estatutos*, El Corzo, Guachucal, Nariño, mimeo., 15 de mayo de 1994
- *Elementos para la construcción de una política indígena del Estado colombiano*, Bogotá, mimeo., s.d.
- *En minga por Silvia*, tract de campagne électorale (Alvaro Morales, 1997)

MOVIMIENTO INDÍGENA COLOMBIANO (MIC), *Estatutos del movimiento político Movimiento Indígena Colombiano MIC*, Bogota, mimeo, s.d.

Movimiento Indígena Pachakuti (www.bolpress.com)

MOVIMIENTO INDÍGENA DE PÁEZ, *En minga por Páez*, tract de campagne électorale (Mauricio Casas, 2000)

MOVIMIENTO DE UNIDAD PLURINACIONAL PACHAKUTIK – NUEVO PAÍS, *Propósitos y Principios* (www.pachakutik.org.ec)

Organismes électoraux

Consejo Nacional Electoral (Bolivie), www.cne.org.bo

Oficina Nacional de Procesos Electorales (Pérou), www.onpe.org.pe

Registraduría Nacional del Estado Civil (Colombie), www.registraduria.gov.co

Tribunal Supremo Electoral (Équateur), www.tse.gov.ec